

Réunion FRAP du 25/6/25, 18h-19h, 17 personnes. Thème du « passeport fouilleur ».

Après un rappel sur les échanges ayant eu lieu à la réunion de Montpellier du 25 avril, la discussion se poursuit sur le projet de passeport.

Intérêts de ce document :

- Pour les responsables d'opération, pouvoir choisir plus objectivement les étudiant·e·s, avoir une meilleure idée de ce qu'elles·ils savent déjà faire. Fournir une reconnaissance de ce que son chantier apporte en formation aux étudiant·e·s.

- Pour les étudiant·e·s, si le passeport liste des points indispensables à acquérir, il aide à enrichir son expérience en se situant sur le chemin de la progression/acquisition. Il inclut normalement une part d'auto-évaluation par les étudiant·e·s : le remplissage du passeport repose sur un échange entre RO et fouilleur·se sur ce que la personne a acquis sur le chantier.

- Outil important quand on se professionnalise en archéologie préventive : le passeport formalise, précise et valide ce qui est acquis en archéologie programmée. Pratiquement aucun·e opérateur·trice en préventif ne recrute de personnes qui n'ont pas fait de programmé, mais les lignes « chantiers programmés » sur le CV sont un indicateur insatisfaisant parce qu'on peut aussi passer sur des chantiers programmés sans y apprendre grand-chose (c'est souvent le cas de l'enregistrement).

- Outil potentiellement utile aussi pour les SRA afin d'évaluer la capacité à être RO.

Limites et dérives possibles :

- Le passeport est fondé sur l'idée implicite que l'étudiant·e a le choix du chantier (choisir telle fouille pour acquérir telle compétence), or ce n'est souvent pas le cas, on prend ce qu'on trouve.

- Le passeport ne changera rien au problème fondamental qu'est le manque de places de fouilleur·euse en programmé : beaucoup d'étudiant·e·s ne trouvent pas de chantier malgré leur motivation. En plus du problème structurel du manque de places, il y a la responsabilité de certain·e·s RO qui parfois, pour des raisons d'efficacité, ne font pas l'effort d'intégrer des primo fouilleurs·euses.

- Risque que les RO utilisent le passeport pour sélectionner systématiquement « le haut du panier », favorisant une concurrence accrue entre étudiant·e·s (mais de fait cela existe déjà).

- Quelles possibilités de contrôle de la bonne application du passeport ? Tou·te·s les RO ne l'utiliseront pas (et tou·te·s les étudiant·e·s non plus) ; mais on peut communiquer via les réseaux de la FRAP sur celles et ceux qui le font.

- Laisser aux étudiant·e·s le choix de montrer leur passeport ou pas, en précisant d'emblée que ce document est confidentiel ? Avec un risque que cela soit mal perçu.

- Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il advienne en fin de compte du projet de passeport, les échanges lors de la réunion montrent que l'intérêt est déjà dans le dialogue entre archéologues et étudiant·e·s en archéologie. Il y a besoin et donc nécessité d'une réflexion/discussion.

Autres formats possibles :

- Avant de se lancer dans le projet de passeport, pourquoi ne pas travailler sur l'uniformisation des rapports de stage ? Parfois y a une convention, parfois pas, parfois le formulaire de fin de stage est très sommaire... Mais cette question a déjà été évoquée lors des réunions précédentes, l'uniformisation entre facs ne paraît pas possible, la piste de travailler avec une ou des « facs pilotes » a également été écartée.

- Certain·e·s RO font déjà des attestations détaillées aux étudiant·e·s, sur demande, et considèrent que c'est suffisant. Mais le désavantage de ce type de document est qu'il ne liste que les compétences acquises, pas celles qu'il faut encore acquérir, et ne permet donc pas d'avoir un panorama complet des compétences nécessaires.

Proposition à l'issue de la réunion :

Plutôt qu'un passeport, élaborer une **attestation commune** avec les mêmes cases et lignes. Plus facile à mettre en œuvre qu'un passeport, format plus léger, peut être proposé par le RO aussi bien que par l'étudiant·e. À la limite, peu importe que ce soit l'un ou l'autre, l'important est qu'il y ait un formalisme.

Suggestions sur le contenu de cette attestation :

- Laisser des cases adaptables, modulables.
- Ajouter le nombre de fouilleurs·ses sur le chantier, en précisant le nombre de « primo-fouilleurs·ses »/de débutants·es
- Intégrer le savoir-être (travail en équipe, travail dans des conditions difficiles...).
- Parler d'« expériences » à cocher, plus que de « compétences », qui sont difficiles à maîtriser vraiment sur un seul chantier
- Intégrer un système simple d'évaluation, du type : pas vu, observé, pratiqué, en cours d'acquisition, acquis, capable de transmettre.

Mode de travail : créer un fichier commun où nous listerions les compétences, sur lequel un petit groupe travaillera avant de l'ouvrir plus largement. Éventuellement procéder de façon croisée, avec un document sur les besoins et attentes des étudiant·e·s, un sur les besoins et attentes des RO, puis mettre en commun les deux.